

Tél 079 354 64 46
Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

Courrier citrap-vaud
1000 Lausanne
email antoine.jaquenoud@citrap-vaud.ch

Penthalaz, le 6 mars 2024

Invitation à l'Assemblée générale 2024

Madame, Monsieur, cher membre de la citrap-vaud,
Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée générale qui aura lieu

le 21 mars à 18h00
Au restaurant La Bruschetta, dans la Salle à l'étage
Av. de la Gare 20, 1003 Lausanne

(détails et bulletin d'inscription ci-joints)

L'Assemblée sera suivie de la conférence de **M. David Fattebert, Directeur régional des CFF pour la Suisse romande.**

Pour des raisons pratiques, nous vous demandons de nous annoncer votre participation avec le bulletin d'inscription annexé ou par email antoine.jaquenoud@citrap-vaud.ch **au plus tard le 15 mars.**

Avec nos cordiales salutations,
Pour le Comité, le Secrétaire
Antoine Jaquenoud

Pour le Comité, le Président
Tobias Imobersteg

Annexes :

- Bulletin d'inscription à l'AG et ordre du jour partie statutaire 2024
- PV de l'AG 2023

IBAN	CH62 0900 0000 1001 1166 3	Courrier	citrap-vaud 1000 Lausanne
Tél. président	079 354 64 46	Courriel	secretariat@citrap-vaud.ch
Tél. trésorier	078 817 30 11	Web	www.citrap-vaud.ch

Lutry et Chexbres, le 6 mars 2024

COTISATION 2024

Madame, Monsieur, chers membres de la citrap-vaud,

C'est grâce à votre soutien que la citrap-vaud peut mener ses actions auprès des autorités afin de faire progresser les transports publics. Nous agissons notamment officiellement :

- ▣ auprès du Canton dans le cadre du Groupe Transports Régionaux et Horaires (GT TRH)
- ▣ auprès de la Confédération dans le cadre
 - de SwissRailvolution
 - de la CITRAP-suisse
- ▣ auprès des Communes de l'agglomération Lausanne-Morges dans le cadre
 - du Groupe d'information pour les axes forts (GRIF)
 - de la Commission Consultative d'Urbanisme et des Transports de la Commune de Lausanne (CCUT)

C'est vous, membres de la citrap-vaud, qui avez rendu cela possible grâce à votre engagement personnel et/ou votre soutien financier, toujours indispensable.

Nous vous remercions de vous acquitter de votre cotisation annuelle, telle que fixée lors de notre précédente AG, et qui s'élève à :


- ▣ CHF 35.-- pour les membres individuels (les membres d'honneurs sont exemptés)
- ▣ CHF 20.-- pour les étudiant.e.s et apprenti.e.s ;
- ▣ dès CHF 95.-- pour les membres collectifs

en procédant à son règlement **d'ici au 2 avril 2024** sur notre compte :

IBAN CH62 0900 0000 1001 1166 3 (bulletin annexé)

Certains d'entre vous complètent leur versement par un don – déductible de votre déclaration fiscale – et nous vous en sommes très reconnaissants.

Espérant pouvoir toujours compter sur votre engagement en faveur des transports publics, le Comité vous adresse, chers membres, ses cordiales salutations.



Pierre-Antoine Reymond, Trésorier



Tobias Imobersteg, Président

Annexe : bulletin de versement QR

Récépissé

Compte / Payable à
CH62 0900 0000 1001 1166 3
Section vaudoise de la CITRAP
1000 Lausanne

Payable par (nom/adresse)

Monnaie	Montant
CHF	

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	

Compte / Payable à
CH62 0900 0000 1001 1166 3
Section vaudoise de la CITRAP
1000 Lausanne

Informations supplémentaires

Cotisations 2024: CHF 35.-- pour les membres individuels
; dès CHF 95.-- pour les membres collectifs ; CHF 20.--
pour les étudiant.e.s

Payable par (nom/adresse)

--	--

--	--

Tél 079 354 64 46

Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

Courrier citrap-vaud
1000 Lausanne

email antoine.jaquenoud@citrap-vaud.ch

Inscription à l'Assemblée générale du jeudi 21 mars 2024 à 18h00 **Salle à l'étage** du restaurant **La Bruschetta** Av. de la Gare 20, 1003 Lausanne

Programme

18h00 Assemblée générale de la citrap-vaud
19h00 env. Conférence de **M. David Fattebert**, Directeur régional des **CFF**
20h00 env. Repas convivial dans les locaux du restaurant
(aux frais des participant-e-s)

Bulletin d'inscription à faire parvenir le vendredi 15 mars au plus tard
par email (antoine.jaquenoud@citrap-vaud.ch)
ou courrier postal (citrap-vaud, 1000 Lausanne)

☐-----

- Je participerai à l'Assemblée générale de la citrap-vaud à 18h00 précises
- Je participerai à la conférence **de M. David Fattebert** à 19h00 env.
- Je participerai au repas de 20h00 env. (aux frais du / de la participant-e)

Nom :

Prénom :

Organisation (optionnel) :

- Je ne pourrai malheureusement pas participer à l'AG 2023 le 21 mars

citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud
Pour la mobilité de demain

Tél 079 354 64 46

Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

Courrier citrap-vaud
1000 Lausanne

email secretariat@citrap-vaud.ch

L'ordre du jour de la partie statutaire 2024 sera le suivant :

- 1 Bienvenue ; élection de deux scrutatrices / scrutateurs.
- 2 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2023 (voir annexe).
- 3 Rapport du Comité
 - 3.1 Activité du Comité
 - 3.2 Activité du Groupe Transports Régionaux et Horaires (GT TRH)
 - 3.3 Activité du Groupe de travail Lausanne (GT Lausanne)
 - 3.4 Activité du Groupe de travail Lac (GT Lac)
 - 3.5 Approbation du rapport et décharge.
- 4 Rapport du délégué à la CITRAP Suisse.
- 5 Rapports du Trésorier et des vérificateurs des comptes, approbation des comptes 2023 (voir annexe) et décharge.
- 6 Fixation du montant des cotisations 2025 : maintien à CHF 35.-**
- 7 Approbation du budget 2024 (voir annexe).
- 8 Élection des membres du Comité et du délégué à la CITRAP Suisse. **Tous les membres peuvent se porter candidat-e-s au Comité et sont encouragés à le faire !** Les groupes de travail sont également ouverts et aucune candidature n'est requise.
- 9 Élection de deux vérificateurs des comptes et d'un-e suppléant-e.
- 10 Divers et propositions individuelles. Celles-ci doivent dans la mesure du possible nous parvenir par écrit (poste ou email) **jusqu'au 15 mars** afin que le Comité puisse préparer une réponse.

Assemblée générale du jeudi 30 mars 2023 - Procès-verbal

Espace Dickens, Avenue Dickens 4, 1006 Lausanne ; 18h00

1. Bienvenue ; élection d'un scrutateur

1.1 Membres présents

9 membres du Comité et 11 membres, soit 20 présents, les excusés sont mentionnés oralement.

1.2 Président de séance

Le Président, Tobias Imobersteg, préside l'assemblée.

1.3 Bienvenue

Tobias Imobersteg (TI) ouvre la séance à 17h58 et souhaite la cordiale bienvenue aux membres présents.

En préambule, le Comité informe que nous recherchons une personne pour le site web, en remplacement de Pierre Seidel (PS), démissionnaire du Comité lors de cette assemblée générale, pour seconder notre webmaster Nicholas Heike. Le profil recherché est un utilisateur régulier de Wordpress.

Comme aucun amendement n'est formellement demandé, l'Ordre du jour sera suivi tel que proposé.

1.4 Scrutateur

Yannick Fournier (YF) et Marc Wüthrich sont désignés.

1.5 Secrétaire

Antoine Jaquenoud (AJ) fonctionne comme secrétaire du jour, en tant que secrétaire du Comité.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2022

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale de la citrap-vaud, du 30 mars 2022, a été remis aux membres avec la convocation. Sa lecture n'est pas demandée. Il est approuvé par acclamation et remerciements à AJ, son auteur.

3. Rapport du trésorier

Suite à l'assemblée générale 2022, Pierre-Antoine Reymond (PAR) fonctionne comme trésorier.

Arian Kololli (AK) assure la comptabilité, la gestion des membres et l'envoi des cotisations. Il cessera ses activités au 31 mars 2023. Son travail sera repris bénévolement par le Comité.

PAR présente les comptes 2022 tels que remis à l'assemblée.

Enfin, PAR reprend l'entièreté de l'activité de trésorerie. Le fichier des membres est confié à Mathieu Ochsenbein, également membre du Comité.

3.1 Comptes 2022

Ils sont présentés par PAR

3.2 Bilan 2022

Il est présenté par PAR

3.3 Rapport des réviseurs des comptes

En l'absence de Laurent Maerten (LM), Eric Deschenaux (ED) lit le rapport des vérificateurs des comptes et recommande à l'assemblée de valider les comptes tels que présentés.

Toutefois, la révision des comptes a révélé qu'il manquait 4 pièces justificatives, qui seront soumises aux réviseurs du prochain exercice, sans remettre en question le fait de voter valablement les comptes 2022 et la décharge du Comité, lors de cette assemblée générale.

Sous réserve des points ci-dessus, les membres présents approuvent à l'unanimité les comptes 2022 et donnent décharge au trésorier ainsi qu'au Comité.

4. Fixation du montant des cotisations 2024 et approbation du budget 2023

4.1 Cotisations 2024

Le Comité propose le maintien des cotisations actuelles, soit :

Membre individuel 35.-

Etudiant / Apprenti 20.-

Membre collectif dès 95.-

L'assemblée adopte à l'unanimité les cotisations 2024, telles que proposées.

4.2 Budget 2023

TI présente le budget 2023 validé par le Comité.

L'assemblée adopte le budget 2023, tel que proposé, à l'unanimité.

5. Rapport du Comité

TI présente successivement les activités du Comité et donne la parole aux responsables des groupes de travail qui le souhaitent. Le détail des activités du Comité et de chaque activité (points 5.1 à 5.4), sont disponibles sur notre site web, dans la rubrique « Association » et « Assemblée générale », sous la forme d'une présentation Powerpoint.

Le rapport du Comité est approuvé à l'unanimité par l'assemblée qui donne ainsi décharge au Comité pour sa gestion.

6. Rapport du délégué à la CITraP suisse

TI résume l'activité du Comité central où il est le délégué de la citrap-vaud.

Il présente brièvement le portrait de Madame Florence Brenzikofer (Verts/BL), nouvelle au Comité suisse et future présidente de la Citrap Suisse.

Tout comme pour les activités du Comité, les principales actions de 2022 pour la CITraP suisse sont résumées dans la présentation Powerpoint mentionnée plus haut et jointe à ce PV.

7. Election des membres du Comité et du délégué à la Citrap Suisse

Pierre Seidel (PS) a fait part de son souhait de se retirer du Comité, après 17 ans de bons et loyaux services. Il propose d'être remplacé par Marc Wüthrich en tant que responsable du Groupe Riviera (il est à préciser que Marc Wüthrich ne se porte pas encore officiellement candidat au Comité, souhaitant dans un premier temps y participer comme auditeur).

TI remercie vivement PS pour tout son travail et lui remet un présent au nom de tout le Comité.

7.1 Proposition du Comité

TI présente la proposition du Comité pour l'élection. Pierre Seidel (PS) a fait part de son souhait de se retirer du Comité.

Tous les autres membres sortants sont candidats et partants pour poursuivre leurs fonctions actuelles. AJ conserve le secrétariat. PAR reprend pleinement la trésorerie et Mathieu Oschenbein (MO) se chargera notamment du fichier des membres.

7.2 Election du Comité

L'assemblée élit les candidats suivants par 19 oui, 0 non, 1 abstention. Le Comité se compose donc ainsi dès ce jour :

Président	Tobias Imobersteg
Vice-président	Pierre Bonjour
Trésorier	Pierre-Antoine Reymond

Secrétaire	Antoine Jaquenoud	
Fichier des membres et cotisations		Mathieu Ochsenbein
Délégué Citrap Suisse	Tobias Imobersteg	
Délégué Citrap Genève	Pierre Hofmann	
Responsable du site Internet	Nicholas Helke	
Membres	Matthieu Chenal	Maurice Decoppet
	Yves Delacrétaz	Eric Loutan
	Daniel Mange	

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

8. Election de la commission de vérification des comptes

Les mandats pour la prochaine période ont été adoptés ainsi :

Rapporteur	Eric Deschenaux
Vérificateur	Christian Jarisch
Suppléant	Laurent Maerten

La Commission de vérification des comptes 2023 est élue à l'unanimité.

9. Divers et propositions individuelles

9.1 Propositions écrites

Le Comité n'a reçu aucune proposition individuelle avant l'assemblée.

9.2 Divers

Aucun divers n'est abordé.

9.3 Remerciements

Le Président remercie les membres qui se sont déplacés en cette fin d'après-midi. Il lève l'assemblée à 19h28, avant d'enchaîner par la présentation.

10. Présentation

Après l'assemblée générale, Monsieur Charles Runge, de la Compagnie du Montreux Oberland Bernois MOB, nous donne une conférence sur l'écartement variable permettant aux trains de circuler directement de Montreux à Interlaken Ost.

Nous le remercions chaleureusement pour son intéressant exposé.

Penthalaz, le 19 avril 2023 / Antoine Jaquenoud